

**Le Dispositif de Réussite Éducative** s'adresse aux enfants âgés entre 2 et 16 ans, domiciliés dans le Quartier Prioritaire de la Ville, qui cumulent des difficultés d'ordre scolaires, éducatives, sociales ou encore médicales.

La saisine ne pourra être étudiée par l'Équipe Pluridisciplinaire de Soutien que si les difficultés de l'enfant relèvent d'au moins deux natures différentes.

**Veillez cocher les difficultés rencontrées par l'élève :**

• **Difficultés de nature scolaire :**

- Liées à la langue orale et écrite
- Liées aux apprentissages
- Problèmes de mémorisation
- Organisation de l'espace-temps
- Pas ou très peu de prise de parole
- Non intégration du métier de l'élève
- Manque d'autonomie
- Manque d'organisation
- Autre : .....

• **Difficultés de nature éducative :**

- Refus de l'autorité des parents
- Hygiène de vie
- Contexte familial
- Refus de l'autorité scolaire et périscolaire
- Autre : .....

• **Difficultés de nature sociale :**

- Manque d'ouverture culturelle
- Non maîtrise de la langue française pour les parents
- Manque de confiance et d'assurance
- Relations aux autres
- Comportement violent (envers soi-même, envers autrui)
- Égocentrisme, introversité
- Addiction (jeux vidéo, internet, télévision, réseaux sociaux...)
- Autre : .....

• **Difficultés de nature médicale :**

- Difficultés psychologiques
- Troubles alimentaires
- Trouble de l'attention et de la concentration
- Maladie particulière
- Dyslexie, dysphasie
- Difficultés cognitives
- Hyperactivité
- Handicap
- Difficultés d'élocution
- Problème dentaire, d'hygiène, de vue et d'audition
- Comportement à risque (agressivité, anxiété excessive)
- Autre : .....

**Les éléments suivants seront définis dans la synthèse :**

✓ Détailler les difficultés rencontrées par l'élève au quotidien : son comportement, son intérêt pour la vie scolaire et les apprentissages, ses relations aux autres... etc

Au moment de la saisine, la synthèse fera apparaître autant que possible les difficultés de l'élève.

